L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 OCTOBRE 1865. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 6 OCTOBRE.

MM. Drake & Markham, rue de Camp, No 56, ont un magnifique assortiment de bottines polonaises de dames, de demoiselles et d'enfants, pour le froid. 6 oct—6

Pour la liste des arrivages et des départs celle des importations, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

ANNONCES
De la deuxième Page.

On trouvera désormais à la deuxième page de l'*Abeille* toutes les annonces de ventes à l'encan et de ventes judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des cours.

Et à la troisième page, nombre d'annonces.

FEUILLETON.

Pour le feuilleton, voir la deuxième page.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par Montgomery & Bros, à 10 heures, à la résidence No 263, rue du Canal, entre Roman et Derbigny, de beaux meubles de salon, de salle à manger et de salle à coucher; belles glaces françaises, magnifiques rideaux, tapis, porcelaine et un piano, &c. Aussi à la résidence 522, rue du Camp—De beaux meubles et un beau mélodéon—Et aux écuries Variétés, rue Philippe, grande vente de mulets, chevaux, buggies, harnais, selles, &c.

Par Helligan & Von Zinken, dans leurs salles d'encan, rue Carondelet—De beaux meubles, &c.

Par E Roger & Co, à 3 heures, à leurs salles d'encan—67 balles de coton.

Par S. Guinault, à son magasin d'encan—Meubles, piano, machine à coudre, &c.

Par D. E. Murphy, à 10 heures, au coin des rues Julia et Foucher—400 balles de foin.

Par A. Bouligny, rue de la Levée, entre Conti et Montégut—Des effets mobiliers, à 5 heures P. M.

Par G. Lénumont, au No 68 de la rue de Chartres—Chaussures, habillements d'hiver, chapeaux, marchandises sèches, montres en argent et en métal, &c.

Par H Aman & Marks, au No 33 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et habillements.

☞ Nous avons reçu hier soir, trop tard pour en donner une traduction, la lettre adressée par M. Robert C. Wickliffe, Président de la Convention démocratique de la Louisiane, à S. Exc. J. Madison Wells, pour lui annoncer qu'il a été choisi comme candidat à la place de Gouverneur de l'Etat. On trouvera cette lettre et la réponse du Gouverneur dans la partie anglaise de notre feuille.

La réorganisation du Travail.

La désorganisation du travail produite dans les Etats du Sud par l'abolition subite de l'esclavage des noirs, a soulevé bien des questions complexes et a déjà donné lieu à de nombreuses discussions dans la presse. Chacun sent la nécessité de trouver un prompt remède au mal et d'aviser aux moyens de réparer les ruines faites par la guerre et par l'émancipation.

Dans les Etats frontières où la nature du climat, le caractère de la culture et le genre des produits permettent d'espérer que la substitution du travail des blancs à celui des noirs pourra s'opérer assez aisément, on a songé à faire appel aux immigrants blancs des Etats du Nord et de l'Europe, pour remplacer l'élément noir par un élément nouveau qui outre les bras apportera encore une plus grande somme d'intelligence, l'amour du travail et peut être aussi un peu de ces capitaux qui font défaut dans les campagnes.

Cette ressource de l'immigration des blancs offrira certainement des avantages précieux dans les Etats tels que la Virginie, le Kentucky et certaines parties de la Caroline du Nord et du Tennessee. Mais il n'y a que des esprits superficiels qui peuvent songer à y recourir pour réorganiser l'agriculture dans les Etats exclusivement cotonniers et sucriers. Il en est de même de l'idée de transformer l'extrême Sud en pays manufacturier.

Quand un sol est assez riche pour donner des produits qui ont une puissance d'échange considérable, comme le coton et le sucre, ce serait folie de renoncer à cette source inépuisable de richesses pour faire une concurrence ruineuse à des Etats voisins qui fournissent en abondance les denrées de consommation, comme l'Ouest, ou les articles manufacturés, comme le Nord-Est des Etats-Unis. Le Sud a tout intérêt à maintenir sa culture spéciale, et le bon sens pratique des planteurs ne s'y est pas trompé.

Or cette culture ne peut se faire avec des travailleurs blancs. L'expérience des trois dernières années en Louisiane nous permet d'émettre cette assertion sans qu'il soit nécessaire de l'appuyer par des raisonnements, car en pareille matière la pratique prime la théorie. Il s'agit donc de savoir où l'on pourra se procurer les bras qui manquent à l'agriculture, puis les capitaux qui font également défaut. Nous traiterons d'abord la première question, nous réservant de faire de la seconde l'objet d'études ultérieures.

Etant admis comme point de départ que le travail des blancs ne peut être utilisé dans les plantations de coton, ni dans les champs de cannes, il faut tourner nos regards vers les travailleurs des autres races, africains, hindous ou chinois. On a le choix entre les bras que peut procurer l'immigration, et ceux que l'on peut demander à la classe des affranchis, ou, ce qui vaut mieux on peut combiner ces deux ressources en même temps.

Ce sont ces deux branches d'une même question qui vont faire l'objet immédiat de nos recherches. Nous demanderons à l'expérience des autres pays les enseignements qui nous manquent complètement dans celui-ci, où nous n'avons encore été à même d'apprécier que les maux engendrés par l'abolition et non les remèdes à ces maux. En étudiant les résultats auxquels on est arrivé dans les colonies anglaises et françaises soit avec le secours des immigrants, soit par l'adoption d'un système qui a rendu à la culture les bras des affranchis, les planteurs du Sud verront qu'ils ne doivent pas désespérer de l'avenir.

Lorsque les questions politiques qui assombrissent l'horizon seront aplanies, lorsque chaque Etat aura repris le droit de faire ses lois locales et de prendre des mesures qui, tout en respectant la liberté accordée aux anciens esclaves, ne leur laissera plus la faculté de vagabonder et les contraindra à être utiles à la société et à eux mêmes, alors la réorganisation de l'agriculture pourra s'opérer avec autant de succès qu'elle s'est effectuée dans les Antilles françaises, et la patience et l'énergie dont auront fait preuve les habitants de cette féconde et riche Louisiane, recevront leur juste récompense. Nous traiterons d'abord du travail des affranchis et en second lieu de l'immigration.

LE TRAVAIL DES AFFRANCHIS.

I

Nous ne saurions mieux faire pour démontrer la possibilité de ramener les affranchis au travail que de citer le chapitre suivant emprunté à une brochure de M. J. de Crisenoy, ayant pour titre "Etudes sur la situation économique des Antilles françaises." Nous ferons suivre cette citation de quelques extraits des règlements sur la répression du vagabondage, le livret, la police des habitations et l'observation des contrats.

..........Il ne faut pas oublier que nos colonies possèdent une population ancienne qui peut rendre de grands services si l'on sait en tirer parti. Cette population, sortie à peine de l'esclavage, portée naturellement à la paresse, ayant généralement peu le sentiment de la famille et des devoirs qu'elle impose, a besoin d'une main ferme qui la dirige dans la voie difficile et nouvelle pour elle de la liberté, et l'effet d'une pareille direction sera de rendre des bras à l'agriculture. Une grande partie de la question coloniale est là. C'est ce qu'avait si bien compris le contre-amiral comte de Gueydon, dont l'administration a, sous ce rapport fait faire de si grands progrès à la Martinique.

Il fallait par l'obligation du travail ou le travail forcé, créer un intermédiaire entre le travail esclave et le travail libre. L'homme qui n'a d'autres moyens d'existence que son travail peut travailler où il veut, peut choisir son travail mais il est forcé de travailler: voilà le point de départ. Cela n'est pas légal, mais c'est une situation transitoire et nécessaire à une société qui passe en un jour, en un instant, des ténèbres profondes à l'éclatante lumière, de l'esclavage à la liberté complète. La liberté est une arme à deux tranchants, dont le maniement est difficile ne s'apprend qu'à la longue, et qui se tourne contre les peuples qui veulent la saisir avant d'être assez forts pour la porter, et assez habiles pour la manier.

Transformer une population paresseuse et indolente et lui donner l'habitude du travail, tel a été le but poursuivi pendant trois ans par M. de Gueydon, qui a employé pour y arriver un ensemble de moyens, appartenant au premier abord dans chaque administration comme des faits isolés, et formant en réalité un tout, conduit par une volonté active et énergique.

La première chose à faire était la législation qui présentait de grandes difficultés, en ce sens qu'elle devait être appliquée et surveillée principalement, non par des agents de l'autorité, mais par les propriétaires d'habitations eux-mêmes; il fallait donc avant tout qu'elle fût exprimée de manière à rendre impossible tout fausse interprétation, et en second lieu qu'elle fût exécutable, et qu'elle n'imposât pas aux habitants de trop lourdes charges, auxquelles ceux-ci auraient pu facilement opposer la force d'inertie........

Mais revenons à M. de Gueydon. Sa législation partait, comme nous l'avons dit, de ce principe que tout homme qui ne possédait pas de ressources personnelles était obligé de travailler; et pour justifier de son travail il devait porter un livret signé du patron ou du propriétaire qui l'employait, faute de quoi il se trouvait en état de vagabondage. De plus les propriétaires d'habitations étaient tenus d'inscrire sur un registre, qu'ils devaient présenter à toute réquisition de la gendarmerie, les noms des travailleurs qu'ils employaient et qui devaient être réellement présents sur l'habitation.

Il serait trop long d'entrer ici dans tous les détails de ce décret, qui, de l'avis unanime des habitants de la Martinique, a réorganisé le travail dans cette colonie, et qui était accompagné d'une autre mesure fiscale en apparence, mais destinée, en réalité, à l'appuyer. Je veux parler de l'impôt personnel. M. de Gueydon se disait: "Les nègres ne travaillent pas, parce qu'ils ont peu de besoins à satisfaire; ils n'ont jamais froid, se couvrent de vêtements légers, marchent pieds nus, ne boivent pas de vins, aiment mieux se loger dans des cabanes en bambous et se nourrir de racines et de fruits que de travailler pour se procurer une existence meilleure; il faut leur créer un besoin factice et ce besoin sera le paiement de l'impôt."

Cet impôt avait un autre avantage, c'était celui de forcer les nègres à adopter un nom; car, avant cela, ils en portaient souvent trois ou quatre dont quelquefois pas un n'était leur véritable, qu'ils ignoraient, et c'était pour eux un moyen de se livrer au vagabondage et de se soustraire à la surveillance de la police. Du moment où ils se virent obligés de payer autant de fois l'impôt qu'ils avaient pris de noms différents, ils trouvèrent que c'était un luxe un peu cher et en adoptèrent un, ce qui contribua beaucoup à rétablir l'ordre dans les registres de recensement.

Une fois la législation arrêtée, il fallait établir contre les infractions qui seraient commises une pénalité qui fût non seulement un châtiment, mais un châtiment salutaire. Il y avait bien les amendes, mais il était probable que les trois quarts du temps elles ne seraient pas payées; la prison, mais les nègres paresseux aimeraient certainement beaucoup mieux être nourris en prison sans rien faire que d'être libres et forcés à travailler. La pénalité se serait donc traduite par la construction de prisons énormes et l'inscription de lourdes charges au budget de la colonie.

Au lieu d'une prison pour renfermer indéfiniment les débiteurs soit d'impôts soit d'amendes pour délits de vagabondage ou autres, M. de Gueydon créa un atelier de discipline où les délinquants payaient leurs dettes en journées de travail et étaient punis par où ils avaient péché. Cet atelier, établi dans le port militaire où il y avait à faire de grands travaux de nivellement et de curage, envoyait aussi au dehors des corvées, conduites par ses surveillants. Les disciplinaires qui se conduisaient bien et montraient de l'ardeur pour le travail étaient employés aux travaux les plus faciles et les plus relevés. S'ils montraient du mauvais vouloir, n'étant pas passibles de peines corporelles, ils étaient envoyés à des travaux de plus en plus durs jusqu'à ce qu'ils voulussent bien se soumettre; enfin, lorsqu'il n'y avait pas moyen d'en venir à bout, on les envoyait au cure-môle, à roue, qui ne cessait de tourner pour enlever les bancs de boraux obstruant la passe du carénage. Ils passaient la journée à grimper dans la grande roue, et couchaient dans la cale du ponton dont ils ne sortaient jamais. Généralement ils ne tardaient pas à trouver que tant qu'à travailler il valait mieux le faire en plein air, en fumant leur "bout de nègre", que de tourner la roue, et quand ils avaient goûté une fois de ce régime ils s'exposaient rarement à en goûter de nouveau. Avec cette organisation, la répression des délits ne coûtait rien au gouvernement et lui fournissait, au contraire, des travailleurs à bon marché. Des travaux qui auraient coûté des sommes considérables ont été exécutés par l'atelier de discipline à très peu de frais.

M de Gueydon ne s'en tint pas là, il voulut employer ce même moyen, celui du travail, pour moraliser les prisonniers condamnés par les tribunaux correctionnels et par les cours d'assises. Ce projet rencontra les plus grandes difficultés. D'abord, l'opinion publique s'alarma en pensant qu'on allait, pour ainsi dire, mettre en liberté des voleurs et des assassins; ensuite, la loi avait prononcé la peine de la prison et non celle du travail, qu'il était impossible d'imposer par la force.

Voici comment le gouverneur écarta les objections, il ne contesta pas aux prisonniers le droit de rester en prison, mais il surveilla le régime de ces établissements, de manière qu'il ne s'introduisît aucun relâchement dans leur discipline. Il offrit, alors, comme faveur aux détenus, de les faire travailler, ce qui leur procurait une sorte de liberté, le grand air, et une petite rémunération. Certes, il n'y avait là aucun despotisme, et je crois que si en France pareille offre était faite aux détenus, il en resterait bien peu dans les prisons. Dès que le travail était une faveur, au premier sujet de plainte, à la première tentative d'évasion, la faveur était retirée, et la prison se refermait de nouveau sur le coupable pour ne plus se rouvrir. En outre, l'administration était libre d'accorder cette faveur à qui elle voulait, et elle ne l'accordait, en effet, qu'aux détenus bien notés ayant fait la plus grande partie de leur peine ou à ceux condamnés pour des délits peu graves. L'opinion s'était effrayée à tort d'une idée très bonne et très utile, c'est ce que l'expérience ne tarda pas à démontrer.

L'auteur de la brochure cite comme exemple des résultats qu'on a pu obtenir avec cet atelier de prisonniers, l'accomplissement d'un travail considéré précédemment comme impraticable et qui consistait à amener à Fort de France les eaux d'une rivière située à dix kilomètres. Le travail fut effectué en deux ans par un atelier de 150 à 200 prisonniers, et la dépense ne s'éleva qu'à 150,000 francs tandis qu'elle avait été évaluée à Paris dans les bureaux à 600,000 francs.

On voit par là ce que l'Etat pourrait accomplir de travaux utiles en Louisiane pour la réparation des levées, le désengorgement des passes du Mississippi, le curage des bayous, et le drainage des terres marécageuses, au moyen d'ateliers disciplinaires du même genre.

Dans un prochain article nous donnerons des extraits de divers règlements adoptés dans les colonies.

Politique---Elections.

Des retours incomplets du Colorado indiquent l'adoption de la constitution d'Etat par un vote de quatre contre un. La clause autorisant le suffrage des nègres a été rejeté par un vote de près de cinq contre un.

Dans les Etats du Sud les élections auront lieu aux époques suivantes:

Virginie—Elections congressionnelles et législatives, jeudi 12 octobre.

Caroline du Nord—Election de délégués, 21 septembre. Réunion de la Convention, 2 octobre.

Caroline du Sud—La Convention siège en ce moment.

Georgie—Election de délégués, 3 octobre, la Convention devant se réunir le 25 octobre.

Floride—Election de délégués, 18 octobre, la Convention devant se réunir le 25

Alabama—La Convention siège en ce moment.

Mississippi—Elections pour tous les officiers d'Etat et les membres du Congrès le 2 octobre.

Louisiane—Elections congressionnelles et législatives le 7 novembre.

Texas—Election non encore ordonnée.

Arkansas—Elections congressionnelles et législatives, le 9 octobre.

Le chemin de fer du Nord—On annonce l'achèvement des réparations et reconstructions de cette ligne et la reprise du service qui peut se faire maintenant de la Nile Orléans à Canton sans interruption aucune.

Demande en grace de président à président—Le juge Burnet, qui fut le premier président de la république du Texas, est à la veille de se rendre à Washington pour présenter au président Johnson, en faveur de Jefferson Davis, un appel signé par un grand nombre de vétérans du Texas de 1846.

Arrestation—Le brigadier général J. C Romeroy, de l'armée des Etats-Unis et résidant de Knoxville, a été arrêté sur l'ordre du gouverneur Brownlow.

Arrivée du Monterey—Ce vapeur, parti de New York le 26 sous le commandement du capitaine Ferber, est arrivé hier soir à son wharf devant la Place Jackson, avec la malle des Etats-Unis, un gros fret de marchandises diverses avec un bon nombre de passagers dont on trouvera la liste nominale dans notre partie anglaise.

Nouvelles télégraphiques.

Les nouvelles apportées par le *Persia* n'ont rien d'important. Le mouvement des Fenians avait cessé d'inquiéter l'Angleterre. La canonnière, croisant devant Cork, pour intercepter les navires venant d'Amérique avait été retirée.

Le Liverpool *Telegraph* avait publié le rapport suivant lequel une barque américaine aurait été arrêtée en mer par un navire armé, portant le pavillon fenian.

Le London *Times* dit que le gouvernement américain a nié qu'il eût participé au mouvement des Fenians.

La *Gazette* de l'armée et de la marine ne croit pas que les troupes anglaises aient aucune connexion avec les Fenians et dit que des 25,000 soldats qui doivent être envoyés en Irlande, 10,000 étaient déjà arrivés. La police avait été stationnée de manière à empêcher tout soulèvement.

Le *Moniteur* de Paris dit avec autorité qu'il n'est question d'aucun changement ni dans le personnel ni dans la politique du gouvernement français.

L'empereur d'Autriche accorde au peuple le droit de participer à la législation concernant les finances.

Les dates de 16 de Bombay disent que le coton était en hausse sur cette place

Le ministre de l'Intérieur en France, a recommandé aux préfets de lire attentivement les journaux de provinces et de corriger officiellement leurs erreurs.

Une dépêche du 3 de Hartford, Connecticut, dit que chaque comté de cet Etat, excepté un, a voté contre l'amendement qui admet le suffrage des nègres. La majorité sera d'environ 6000.

On écrit de Philadelphie que le général Grant dans une conversation avec un homme influent ou distingué a dit que le gouvernement soutiendrait bientôt la doctrine Monroe vis-à-vis du Mexique et que Maximilien devait en sortir. Le général prétend que le Président n'attend que l'ouverture du Congrès pour poser ouvertement ses vues à cet égard.

Le vapeur Lafayette, parti le 22 du Havre est arrivé le 4 à New York

Une délégation de l'Alabama est arrivée à Washington pour obtenir du président une audience où il s'agira d'affaires d'Etat importantes.

La démission du général Slocum, offerte il y a quelques temps, a été acceptée par le président.

Une autre délégation du Kentucky, menée par Garrett Davis, va se rendre à Washington pour demander au Président le rappel du général Palmer

Le 3, le Bureau du revenu de l'intérieur a reçu plus de deux millions et quart.

Le général Howard se rend dans la Caroline du Nord pour y inspecter le Bureau des affranchis de cet Etat.

Le steamer Star of the South est arrivé de la Nile Orléans à New York le 4 octobre.

Une dépêche de Vicksburg du 4 dit que Humphreys est sans aucun doute élu gouverneur du Mississippi à une majorité considérable.

West est élu au Congrès par le 4me district.

On dit que l'émigration vers le Brésil a été abandonnée.

On a des raisons pour croire que les troupes de couleur qui sont maintenant au Sud seront promptement renvoyées du service

Une dépêche de Washington à la *Tribune* dit que le Président ne décidera rien dans l'affaire du gouvernement de la Louisiane, avant qu'il ait reçu le rapport de la nouvelle commission qui sera envoyée bientôt dans cet Etat.

On croit qu'une formidable combinaison existe pour obtenir du Congrès un bill pour la reconnaissance au moins partielle de la dette du Sud.

Le département de la guerre déclare que les lois concernant l'apprentissage seront respectées par le Bureau des Affranchis pourvu qu'elles ne fassent aucune distinction de couleur entre gens libres et affranchis, cent ainsi aux intérêts de ces derniers.

Les officiers du Bureau seront regardés comme les tuteurs des affranchis mineurs.

Les commissions auront soin de spécifier les instructions pour les postulants dans leurs Etats respectifs sur ce principe.

(télégrammes du 5 octobre)

Les recettes du Revenu de l'intérieur pour les 96 derniers jours, y compris les dimanches, ont excédé $109,000,000. C'est beaucoup plus qu'on n'attendait.

Plusieurs membres de la délégation louisianaise ont eu une entrevue avec le Président Johnson le 5 Ils blâment le général Canby pour le désordre civil et la désaffection qui règnent partout dans la communauté, disent beaucoup de bien du général Sheridan et soutiennent que l'ordre permanent ne pourra être rétabli que lorsqu'il sera décidément interdit au général Canby d'intervenir dans les affaires civiles.

Une dépêche de Washington au *World* dit que le Bureau des Affranchis a dernièrement rendu une quantité considérable de propriétés situées dans les comtés adjacents de la Virginie, et qui avaient été détenues antérieurement par le gouvernement.

56 warrants de pardon ont été signés par le Président dans la matinée du 5.

Une correspondance de Berlin a écrit au *Herald* que l'émigration allemande paraît principalement dirigée vers le Missouri, l'Illinois, l'Indiana, l'Ohio et l'Ouest-Virginie.

La *Gazette* officielle de Cobourg dit que le conseil du duché de Saxe-Cobourg a été complètement acquitté. Il avait été accusé de complicité avec les agents de la conspiration

Divers procès ont été intentés au capitaine Anderson et aux armateurs du navire *Villa Franca*, pour traitement cruel et insuffisance de nourriture dans son récent voyage.

L'ex-rebelle général W. M. Mahone, a été nommé surintendant du chemin de fer de Norfolk, Petersbourg et South-Side.

Le rapport du comité des céréales dit que le déficit de grain, en Angleterre et en Irlande, dépassera cette année 72,000,000 de boisseaux.

Le gouverneur Andrew, du Massachusetts, et autres gens, prennent des mesures pour établir un bureau central à New York, par le moyen duquel les propriétaires fonciers du Sud pourront se mettre en rapport avec les acquéreurs du Nord, et par lequel aussi un courant d'émigration, domestique ou étrangère, pourra être dirigé vers le Sud. Des succursales seront établies dans les Etats du Sud.

Concert a l'Opera.—Nous avons reçu le programme du concert qui doit être donné mardi prochain à l'Opéra, par MM. J. Oliveira et P. Gruning, avec le concours de plusieurs artistes. Il comprend un choix de morceaux de musique instrumentale, où nous voyons figurer les noms de Bériot, Mayseder et Vieuxtemps, et quatre morceaux de chant par MM. Davis et Kreba.

On peut se procurer des billets au contrôle de l'Opéra à partir d'aujourd'hui.

Nouvelles marchandises—Nous touchons à la saison des emplettes pour l'hiver, et pour acheter à bon marché et avoir un bon choix, il faut acheter de bonne heure. La maison Giquel, rue du Canal No 126, en offre l'occasion par l'annonce qu'elle fait publier aujourd'hui dans nos colonnes. Le lecteur y verra que cette maison, toujours si richement fournie, continue à recevoir par tous les arrivages les articles les plus nouveaux, les plus élégants et les plus recherchés. Nous engageons donc les personnes qui ont à acheter quelques étoffes à faire une visite à la brillante exposition de la maison Giquel. Elles y trouveront tout à la fois du beau et du bon à des prix modérés.

Importation de marchandises sèches.—Nous appelons l'attention du commerce sur l'annonce que publie dans nos colonnes la maison C. Ravelet & Fils, qui vient d'ouvrir son nouveau local, rue de la Douane, No 66, entre Chartres et Vieille-Levée. Elle recevra d'Europe par chaque steamer, voie de New-York, des envois pour renouveler son assortiment.

☞ Nous appelons l'attention des familles et des jeunes gens sur les classes du soir annoncées par M. Caron.

Cet habile chef d'institution ne recule devant aucun effort et aucune frais pour rendre son école de plus en plus digne de la faveur du public. Il s'est adjoint M. MacCarthy comme professeur d'Anglais, de mathématiques et de tenue des livres, M. de Montluzin, comme professeur de littérature Française et des sciences physiques.

Ces deux noms sont trop connus du public louisianais pour que nous ayons besoin de faire valoir leur mérite comme professeur.

Meubles—MM. Helligan & Von Zinken, encanteurs, vendront aujourd'hui, 6 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue Carondelet No 46, de beaux meubles en bois de rose et en acajou. Voir l'annonce.

Le National.—Ce beau bateau ayant changé ses jours de départ, partira à l'avenir le lundi à 5 heures P. M. et le vendredi à 10 heures A. M. de chaque semaine, pour Bayou Sara et les points intermédiaires de la côte.

POSTSCRIPTUM.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Passe Sud-Ouest, 5 octobre—Les steamers M. Banks et Matagorda, venant de Galveston, ont passé la barre à midi.

Le tug Sentinel a remorqué la barque Annie Kimball et le brick Clara Peckham, et monte le fleuve avec ces navires.

Le navire John Sidney et la barque John Track sont encore en dehors.

Le vent est au nord est et frais.

Les Elections au Mississippi.

ARRIVEE DE STEAMBOATS.

Jackson, Mississippi, 5 octobre—Les retours des comtés de Warren, Holmes, Hinds, Newton, Rankin, Scott, Copiah, Madison et Carroll, donnent une forte majorité à Humphreys, comme Gouverneur. Si ce candidat avait été formellement annoncé, et si la question d'éligibilité n'avait pas été agitée, il ne se serait présenté aucun opposant.

Le colonel C. E. Hooker, du 1er régiment d'artillerie du Mississippi, est probablement élu avocat général, par une forte majorité sur Cooper.

Le major James Dolson, ci-devant du 10me régiment du Mississippi, Boddie et Hudson, représenteront le comté de Hinds. J. M Hawkins, opposé au témoignage des nègres, a été élu sénateur d'Etat.

Le général A. M. West, président du rail-road central, Mississippi, est nommé représentant de ce district au Congrès.

Le Dr Shannon et Cameron l'ont emporté sur Partridge comme représentants du comté de Warren. Geo. L. Potter est élu juge de la Haute Cour.

Il y a une société secrète désignée sous le nom d'"Eléphant" dans quelques parties de l'intérieur, qui fait triompher son ticket dans tous les polls.

Il est changé la question de réformer les anciens partis de Whigs et de démocrates aux prochaines élections. Le peuple n'est pas satisfait d'avoir imposer des candidats, et veut être consulté pour obtenir son suffrage, qui serait accordé même à un rebelle.

Vicksburg, 5 oct—Le nouveau bateau à vapeur *Dictator* est arrivé à 11 heures et demie, aujourd'hui, et est reparti à 1 heure. Le *Niagara* est arrivé à 4 1/2 P. M. et est reparti à 6 heures, ce soir.

L'EPIZOOTIE EN ANGLETERRE.

On lit dans un journal:

L'épidémie bovine prend à Londres de tels développements que sur seize mille vaches qui étaient dans la métropole, il a fallu en tuer deux mille. Une lettre de lord Grandville, insérée dans le *Times*, nous apprend que dans une de ses fermes où il avait laissé, il y a un mois, cent trente vaches, distribuées dans quatre étables, la mortalité a été si intense, que dans deux des 54 lieux il n'en reste plus, il n'a retrouvé qu'une vache.

La municipalité de Londres prend toutes les mesures nécessaires pour combattre le fléau et venir en aide aux nourrisseurs. Dans une réunion présidée par le lord-maire, on a ordonné l'établissement d'infirmeries pour la séquestration et le traitement des animaux atteints. On a de plus voté une subvention de vingt cinq mille francs à distribuer parmi les nourrisseurs, en faisant appel aux souscriptions particulières pour le même objet. L'empressement que mettra le public anglais à donner son aide dans tous les cas de détresse, ainsi qu'on l'a vu dans ce qui concernait la famine cotonnière, peut faire espérer qu'il répondra avec empressement à l'appel de ses magistrats.

CHRONIQUE LOCALE

Les autorités militaires et les levées—Le comité spécial que la Convention, des planteurs a chargé d'adresser un mémoire au gouverneur Wells et aux autorités militaires sur l'état des levées, a déjà rempli sa mission. Le document adressé aux autorités militaires a été envoyé à Washington par le général Canby qui appuie la demande des habitants.

Enquête—Le coroner a pratiqué hier, la levée du corps de M. George Adams, dans une maison de la rue du Canal, près le cimetière Cypress Grove. M. Adams est né dans l'Etat de New York et avait soixante-quinze ans.

Arrestation—James Chambers dont la police semble avoir une très haute opinion, a été arrêté, à Milneburg, hier matin, de bonne heure. Frank Quigley, soldat licencié, l'accuse de lui avoir volé trois cent soixante-dix piastres.

L'accusateur et l'inculpé sont arrivés de Mobile par le *France*. Quickley dit qu'il a été débarrassé du montant pendant son sommeil. On n'a rien trouvé sur le prisonnier qui restera au cachot en attendant l'interrogatoire.

Enregistré—Le nombre de votants enregistrés était, hier, à trois heures de l'après-midi, de 6,538.

L'Asile Touro—Une commission militaire chargée de s'enquérir des causes qui ont amené la destruction de l'Asile Touro qu'on croyait avoir été incendié, a présenté un rapport qui attribue le désastre à une fissure de ventilateur servant de cheminée à un four de l'aile droite de l'édifice

Les joueurs de l'Eureka—Les joueurs arrêtés, dans le courant de la semaine dernière, par ordre des autorités militaires, au café Eureka, situé vis à vis des marchés du Deuxième District, ont comparu devant le Prévôt. — B. Ougate, propriétaire de l'établissement, P. Pons et B. Lado qui dirigeaient la banque, et quatre joueurs José Garder, B. Roche, Jules Martinez et Louis Abadie, se sont reconnus coupables Ougate a été condamné à deux cents piastres d'amende, les banquiers à cinquante piastres chacun, et les joueurs à vingt-cinq piastres chacun.

Les autres accusés se sont déclarés innocents; ils ont tous été relâchés, à l'exception du garçon de buvette, Pedro Flora, qui a dû acquitter une amende de vingt-cinq piastres, et Anthony Pino que le magistrat a envoyé devant les autorités civiles qui le jugeront pour assaut avec intention de tuer.

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.

5 octobre 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	68	20
midi	72	22
2 heures du soir	76	24 1/2
6 heures.....do	73	22 1/2

Bulletin Financier.

Jeudi soir, 5 octobre.

Les dépêches reçues de New-York, et publiées dans les journaux, ont eu beaucoup d'effet sur le marché. On sait qu'elles annonçaient une forte hausse dans l'or et dans le coton. Les détenteurs d'or et de change étranger ont obtenu de grands avantages; le coton a encore été en meilleure demande et il s'en est vendu plus de 4,000 balles à une hausse de 1 1/2 à 2 cents dans les qualités inférieures, de 1 à 1 1/2 dans les qualités au-dessus de l'ordinaire. Les journaux ont publié en outre des nouvelles d'Europe de vingt-quatre heures plus récentes—nouvelles d'après lesquelles l'effervescence régnait encore sur le marché au coton de Liverpool où les ventes de la semaine s'étaient élevées à 200,000 balles et le Middling Orléans était coté à 19 1/2 d. Une partie considérable des transactions a eu lieu pour l'Angleterre ainsi qu'on devait s'y attendre; ces ventes auront probablement pour résultat de maintenir la quantité actuelle de change sterling qui est très recherché depuis plusieurs jours.

L'or a ouvert animé par suite des avis de New York. Il s'en est vendu à 146 et 146 1/2, mais il a faibli quelques heures plus tard et s'est vendu à 145 1/4 à 145 1/2. Le marché a clos à 145 1/2 contre 145 hier soir. Les opérations embrassent $5000 à 145 1/4; $14 000 à 145 3/8; $1700 et $10,000 à 145 1/2 $3000 à 145 5/8; $2000, $3000, deux lots de $5000 et $7000 à 155 3/4; $10,000 à [illegible]; $6000 et $16,000 à 145 7/8; deux lots de $3000 à 146; $5000 à 146 1/2.—L'argent ne s'est vendu qu'en détail; il y en a que très peu sur place.

Le change étranger a subi l'influence des nouvelles. Les ventes de sterling ont atteint le chiffre de 45,000 livres dont 12,000 en traites commerciales et clear à 153, 153 3/8 et 155 1/8; 12,000 à 154 1/2, 155, 155 1/2, et 156; 4000 (1000 et 3000) à 155 1/2; environ $5000 à 156; une somme à 154 1/2, 155 et 156 1/4; 2000 livres de banque à 156 1/2 Les banques en général n'ont pas accordé au taux, mais n'auraient pas tiré à moins d'un prix de beaucoup au-dessus de 157—Les ventes de change sur France comprennent une traite particulière de première classe, pour une somme ordinaire, à 3 60; 340,560 fr. (40,000 et 300,000) à 3,62 1/2; 100,000 à 3,26 3/4 une somme à 3.65 Nous cotons le sterling à 153 à 156 1/2 celui des particuliers et 157 à celui des banques; le change sur France, à 3,60 à 3.65 le premier et 3,58 à 3,60 le second. Les ventes de sterling se sont élevées, hier, à 35,000 livres, c'est-à-dire 15,000 de plus qu'on n'avait annoncé.

Le change sur le Nord a encore fléchi; Il s'est vendu au dehors $175,000 ($15,000, 35,000 et 125,000) à vue sur New-York, à 1 1/2 d'escompte; $110,000 et une somme moins considérable, à 1 5/8, un petit montant à 1 3/8, une somme à 1 3/4, beaucoup de checks de banques de la campagne à 1 1/2 à 1 5/8, $45,000 (20,000 et 25,000) à un jour de vue, à 1 5/8, une somme, dont $10,000, à 1 3/4, un peu de change à cinq jours à 1 5/8, $60,000 à 1 3/4, $10,000 et un plus fort montant à 2, une somme à 1 5/8 à cinq jours, et 1 7/8 à dix jours; une somme à dix jours à 2 et 2 1/4, $30,000 à quinze jours à 2 1/8 Les banques et les courtiers ont en général tiré sur New-York à 1 1/8 à 1 1/4 d'escompte. La demande a été faible sur les comptoirs. Quelques checks de banques, pour des sommes assez fortes, ont passé à 1 1/2.

Une vente de 37 actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville s'est faite à des conditions particulières mais qui, dit-on, indiquent une baisse. C'est la seule transaction qui ait été annoncée. Il s'est vendu, hier, 160 actions à un prix qu'on ignore; c'est la transaction dont il est question dans notre bulletin d'hier.—3 bons consolidés ont rapporté 80 net et 2 81, avec le coupon de janvier. Les émissions en faveur des chemins de fer sont cotées à 69 1/2 à 71 1/2, avant les coupons.

Nous n'avons à annoncer que peu de ventes de billets de banque. $2,000 de la banque de l'Etat de la Louisiane ont rapporté 59 cents et $5,900 59 1/4.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 5 octobre.

COTON—Des télégrammes de New York datés d'hier et d'avant hier,—et publiés dans nos journaux du matin—lesquels rapportent que ce marché était dans une certaine excitation et que le middling y était coté à 49 cts, ont causé une certaine sensation dans nos cercles cotonniers et ont en même temps donné à la demande une impulsion active et qui a eu pour résultat des ventes d'une extension inaccoutumée et en majeure partie à une hausse sur les prix d'hier, de 2 cts dans les plus bas grades et de 1 à 1 ½ cts la livre sur le qualités meilleures. Les chiffres payés ont cependant montré une irrégularité considérable; dans quelques cas, des facteurs ont accepté les chiffres d'hier, tandis que dans d'autres les prix extrêmes payés ont démontré une hausse de 2½ cts. Le mouvement aurait eu une extension probablement encore plus considérable sans la grande modération qui règne actuellement dans le change américain et aussi sans la rareté momentanée de places sur steamers pour le fret. D'un autre côté, les acheteurs pour Liverpool ont pu vendre leurs traites plus couramment et à des prix plus élevés. Les ventes, comme elles ont été rapportées, ont atteint le chiffre de 4139 balles dont 1000 ont été prises par un acheteur et 550, 500, 400, 400, 250, 200, 170, 160, 150, 134, 109, 100 et 25 à d'autres. A la clôture le marché était coté à 35 à 38 cts pour l'ordinaire, 41 à 42 cts pour le good ordinary, 43 à 45 cts pour le low middling et 46 à — cts pour le middling.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1865....balles		83[illegible]
Reçu aujourd'hui.....................	2217	
" précédemment......................	90084	
		92301
		175740
Exporté aujourd'hui..................	3069	
" précédemment......................	65335	68404
Stock en mains et à bord de navires / non expédiés }		106[illegible]

SUCRE ET MELASSE—Le marché manque presque de ces deux produits de la Louisiane. Environ 50 boucauts de sucre ont été reçus depuis hier de la côte—par le moyen de [illegible] de sucre et de mélasse de Cuba sont, par [illegible], arrivés à la qu[illegible] station. Le stock de sucre de Cuba est faible, et l'approvisionnement de mélasse est considérable et prix de ces articles est en demande à des prix très pleins, tandis que le dernier est calme et paraît vouloir tomber. Un lot de 30 boucauts de sucre de la Louisiane strictly fully fair, contenant non remplis, s'est vendu à 17 cts la livre. Le sucre de Cuba se vend en détail : 14¼ à 14½ cts, le fully fair 15½ cts, le prime 17½ à 18 cts et le choisi 18½ cts. La seule vente de mélasse, aujourd'hui a embrassé 6000 gallons de la bonne, de Cuba à 75 cts le gallon.

CAFE—Bonne demande à une hausse d'environ 1/8 de la livre, laquelle a été réalisée aujourd'hui. Les ventes ont embrassé 200 sacs de Rio à des conditions privées, 40 sacs de good fair à 31 3/8, 45 de à 31¼ de lots moindres à 31¼ à 31½ cts Le Rio fair à good fair se détaille à 31¼ à 31½ cts la livre. Un lot de 100 sacs de fair à prime de la Havane s'est vendu à 31 à 32 cts la livre.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché a été tranquille aujourd'hui, mais il a été très ferme. Les stocks en général sont faibles, mais ils sont fermement tenus. Un commerce très actif et par pincements, (jobbing trade) se fait actuellement en magasin par les trafiquants, mais la demande active qui, durant les trois ou quatre jours qui viennent de s'écouler, portait sur les lots ronds, a en quelque sorte cédé. Nous avons cependant vu sur le marché des acheteurs pour le commerce, pour la campagne, pour l'exportation et pour la spéculation [illegible] pour le gouvernement.

FARINE—Le stock de superfine est de bonne coup réduit, et les qualités employées pour la boulangerie deviennent rares et sont en bonne demande. Les commerçants sont les principaux acheteurs quoique la demande soit bonne pour les ports voisins et pour la campagne. Le stock est généralement trop peu de chose pour engager les acheteurs pour l'exportation à se rendre sur le marché. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1600 barils de farine aux prix suivants: superfine $9, très super. à $9 60, low extra $10, de do à $10 25, ordinary extra $10 75, extra moyen $11, good extra $11 25, extra de choix $12 le baril.

SON—Le marché est bien pourvu de son; l'article est calme. Ventes d'aujourd'hui: 100 sacs à $1 15 les cent livres.

MAIS—Le stock de maïs n'est que rond et est tenu au-dessus de fortes faillite. La demande se fait pour le commerce et pour Mobile. Les ventes ont embrassé 1400 sacs, dont 500 de mélangé, en lots, à 85 cts et 360 de blanc, en détail lots à 92 cts le boisseau.

AVOINE—Les acheteurs pour le commerce, pour Mobile et pour le gouvernement, se sont montrés aujourd'hui et ont pris 3600 sacs, le tout sur le marché et comprenant 2600 sacs de la nouvelle à 69 cts et 600 de la vieille choisie à 65 cts le boisseau.

CHANDELLES DE STAR—Il y a eu une demande active aujourd'hui et environ 700 caisses de short weight Star se sont vendues en lots aux prix haussés de 27 cts la livre. L'article se détaille à 28 cts la livre.

PORC—Le stock en est très faible et la demande ne se fait que pour le détail; l'article se débite à $35 à $36 le baril.

SAINDOUX—Manque presque sur le marché et il ne s'en fait que de petites ventes à 32 cts la livre de prime en tierçons et 34 cts en barillets.

BACON—Le stock de bacon est presque épuisé. Les commerçants répondent aux demandes à 23 cts la livre pour les épaules, 25 cts pour les côtés plats côtés, 27 cts pour les côtés clairs et 28 à 29 cts pour les jambons unis. 38 cts les jambons sucrés au sucre.

WHISKY—Le rectifié se vend en lots de 10 à 20 barils à $2 32½ à $2 35 le gallon, selon la preuve.

DIVERS—Les pommes de terre et les pommes sont rares et commandent des prix haussés. Les pommes de terre de l'Ouest se vendent au débarcadère $4 25 à $4 50, et celles du Nord $4 50, le baril, les pommes $9, et les oignons $6 75 le baril. Les choux $12 le cent. Les œufs à $35 à $40 le baril. Les poules se vendent $10 50 à $13 la douzaine.

FRETS—La quantité de coton offerte pour l'exportation étant considérable et la place disponible pour le fret, tant pour le cabotage que pour les ports étrangers étant peu de chose, les taux sont très fermes et ont une tendance à la hausse. Les steamships prennent du coton pour New York à 1¾ cts la livre, les navires à voiles pour le même port à ¾ cts, ceux pour Liverpool demandent 11/16 à ¾ d et pour le Havre 1 1/2 c la livre. Un navire a été engagé, mardi, pour le Havre pour le prix de 1¾ cts la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 5 octobre 1865.

Arrivés, hier, 416 bêtes de Texas et 169 moutons. Vendus, 380 bêtes du Texas, 28 cochons et 6 vaches à lait, [illegible]. A vendre, 7 bêtes de l'Ouest, 486 bêtes du Texas, 201 moutons et 16 vaches à lait.

PRIX

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net..	— à	—
Bœufs de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net..	— à	—
Bœufs de l'Ouest, 3me qualité, par livre net..	— à	—
Bœufs de choix du Texas, par livre net..	— à	—
Bœufs du Texas, 1re qualité, par liv.....	[illegible] à	—
Bœufs du Texas, 2me qualité, par liv.....	[illegible] à	—
Bœufs du Texas, 3me qualité, par liv.....	[illegible] à	—
Cochons, par liv.....	[illegible] à	[illegible]
Moutons, par tête, en lots..	3 00 à	[illegible]
Veaux, par tête..........	[illegible] à	[illegible]
Veaux du jour par tête....	[illegible] à	[illegible]
Vaches à lait, par tête.....	[illegible] à	[illegible]

AVIS.

☞ Le navire français BONS FILS, capitaine [illegible], venant de Bordeaux, commencera son déchargement [illegible]
A. BOCHEREAU & CO.
[illegible]

AVIS.

☞ Aucune dette contractée par l'équipage du brick anglais MELANIE, capt. Harker, venu de Bordeaux, ne sera payée par le capitaine ni par les consignataires.
[illegible] BLANCHARD Jr.

Marié, le 5 octobre, par l'honorable juge V. D. Terrebonne, M. Jacques Raintou, de France, à Mme veuve E. Mazerat, de la Nouvelle-Orléans.

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

VENDREDI, 6 courant, à neuf heures et demie du matin, il sera célébré à la cathédrale St Louis un service funèbre pour le repos des âmes des membres décédés de la Société des Fils de la Louisiane. Les familles des membres décédés, leurs amis, les sociétaires et le public en général sont invités à assister à cette cérémonie.

Une quête sera faite pour les bonnes œuvres de la société.

De la part des sociétaires.

ATTENTION.

☞ Les MM. Montgomery, encanteurs, vendent, aujourd'hui, à 10 heures, au No 252 de la rue du Camp, en face du marché de la rue des Magasins, des meubles en acajou et en noyer &c; à midi, aux écuries Variétés, rue Philippe, au pied de la rue de l'Orléans, mulets, chevaux, buggies, &c.

☞ BEAUX MEUBLES—Les MM. Montgomery, encanteurs, vendent, aujourd'hui, à 10 heures, au No 263 de la rue du Canal, de beaux meubles en acajou et en bois de rose; des meubles de salle à manger et de cuisine, en bois de chêne; des glaces françaises à cadres dorés; des tapis de velours et de Bruxelles, &c.—Voir l'annonce.

FOIN—M. D. E. Murphy, encanteur, vend 400 balles de foin, ce matin à 10 heures, au coin des rues Julia et Foucher.

IMPORTATION DIRECTE
DE
MARCHANDISES SECHES.
VENTE EN GROS.

La maison C. RAVELET & FILS, (anciennement rue de Chartres 38) a constamment en dépôt depuis longtemps déjà pour la vente qu'elle apporte dans le choix de ses marchandises, et qui a toujours été jugée à juste titre pour vendre RÉELLEMENT TRES BON MARCHE, défiant toute concurrence, vient d'ouvrir

SON NOUVEAU LOCAL,
66.......Rue de la Douane..........66
Entre Chartres et Vieille-Levée.

Elle fera, comme par le passé, son possible pour contenter les amis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Elle recevra d'Europe par chaque steamer, voie de New-York, des marchandises pour renouveler son assortiment. 6 oct—1m

MAISON FELIX BARON

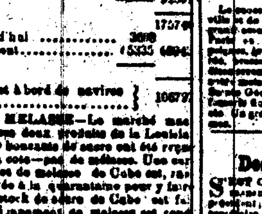

314 rue Bourbon, Encoignure Orléans.

Le soussigné a l'honneur de rappeler aux Dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de cheveux de la première nuance de Paris, en effet aussi un des plus beaux choix de peignes, écaille et cristal taillé, pour bal et soirée. Toutes les marchandises seront vendues à bas prix. Il prend par les navires St Paul et Sainte Geneviève du Havre un grand assortiment de parfumerie des maisons Lubin, Guerlain, Ludovic, &c. Un grand salon est réservé pour la coiffure des Dames. FELIX BARON. 5oct—

LA SOCIETE
Des Ouvriers Charpentiers

S'EST ORGANISEE, hier soir, d'une manière permanente et a élu les officiers suivants: Wm Roby, président; Jas. V. Costly, vice président; M. J. Ryan, secrétaire et Thos. Hickey, trésorier. Elle se réunira tous les MARDIS SOIR, à sept heures et demie, au Eagle Hall, au coin de Felicity Road et de la rue Prytania. Tous les ouvriers charpentiers sont invités à y assister. 5 oct—1

AVIS.
Enfant noyé.

EST tombé dans le fleuve au pied de la rue Ste Anne, lundi dernier, UN PETIT GARÇON âgé de 11 ans, vêtu d'un petit pantalon de cotonnade bleue, et d'un paletot blanc. La personne qui retrouverait son corps est priée de le faire savoir à son père, M. François Bonafé, rue Dumaine No 116. 6oct—4

AVIS AUX MARCHANDS.

MM CARROL & DE LACROIX ont l'honneur d'informer les marchands faisant des affaires avec l'étranger, qu'ils ont établi à la Nouvelle-Orléans une agence d'encan et de commission. Ils feront l'encan le samedi de chaque semaine, de neuf à trois heures, de l'entrepôt aux collections et de règlements de comptes. 5 oct—1m

BOEUF TROUVE.

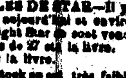

Un bœuf est entré, hier matin, 5 du courant, au No 91 de la rue Dauphine, entre Conti et St. Louis, où le propriétaire peut venir le réclamer en payant tous les frais. 5oct—3

AVIS.

Le Bureau Central des Gardiens du PORT a été transporté au COMMERCIAL ALLEY, Entrée au No 36.
Nile Orléans, 5 octobre 1865. 5oct—6

TRESOR DES ETATS-UNIS.

Bureau de l'agent spécial du département du Trésor.—Troisième Agence.
Nouvelle Orléans, 3 octobre 1865.

☞ Les officiers commandant des bateaux à vapeur, tous autres bâtiments ou barges transportant du coton à la Nouvelle-Orléans, sont requis de donner à ce bureau des copies de tous les manifestes immédiatement après leur arrivée et avant de décharger leur fret. L'endroit où le coton a été embarqué, les noms des expéditeurs et ceux des consignataires devront figurer sur le manifeste. Toute lot de coton qu'il sera expédié de coton pour la Nouvelle-Orléans, d'un point quelconque de la Rivière Rouge et de ses tributaires, du Ouachita et de l'ouest de Rivière Mississippi, au dessus d'Helena (Arkansas). Tout commandant qui ne se conformera pas à cet ordre sera sujet à toutes les pénalités qu'impose la loi.
O. H. BURBRIDGE, agent spécial.
Bureau, à la Douane. 5 oct—6

CHARLES BOUDOUSQUIE
NOTAIRE,
69...... Rue de la Douane......69
5 oct—1m. Au premier.

P. Marès & Co,
43, RUE ROYALE,

Offrent en vente:

20 CAISSES Madapolam, nouvelles assortis
50 caisses indiennes françaises
[illegible] caisses percales françaises imprimées
[illegible] de casimir français
[illegible] de drap assortis
[illegible] de chemises françaises
[illegible] de mousseline de laine
5 balles toile à voile.
Ces marchandises devront être vendues que par colis.
5oct—2f

GIVEN, WATTS & CO,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,
Rue Poydras No 102, Nile Orléans.

☞ Ils font des avances libérales sur les marchandises consignées à leurs amis de New York et de Liverpool.
GIVEN, WATTS & Co.
5oct—3m

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont maintenant en pleine activité.

Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les primaires élémentaires sont placées sous la direction de professeurs habiles et zélés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent aussi des soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le pensionnat on traite à gré avec les familles.

Le Collège est situé rue Hospital, No 124, entre Dauphine et Bourgogne. 26sept—3mM V D

Moses Greenwood.......Moses Greenwood, Jr
MOSES GREENWOOD & FILS
COURTIERS DE COTON
—ET—
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.
93...........Rue Carondelet...........93
2sept—1m

R. YEATMAN,
FACTEUR DE COTON
—ET—
Marchand Commissionnaire,
Rue Carondelet No 71, Nile-Orléans.
Se charge, comme par le passé, de l'achat de tabac en feuilles, spécialement pour l'étranger. 1sept—3m

PAYNE, HUNTINGTON & Co,
FACTEURS DE COTON
ET
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
Ont repris les affaires à leur ancien bureau,
[illegible] rue de l'Union No 51.

D. BOULIGNY,
[Autrefois BELL & BOULIGNY]
Facteur de sucre et de coton,
ET
Marchand Commissionnaire,
Au coin des rues Commune et Tchoupitoulas,
[illegible] Nouvelle Orléans.

Marchandises nouvelles!
MARCHANDISES NOUVELLES

E. GIQUEL,
126.......RUE DU CANAL.......126

Reçoit constamment d'Europe et de New York un fort stock de

Toute espèce de Marchandises,

spécialement pour les saisons prochaines.

Son assortiment, que des ventes considérables ont quelque peu réduit, sera bientôt remis au complet par

Un choix de nouveaux tissus

qui n'ont jamais paru sur ce marché.

Il appelle sur ces nouveaux articles l'attention de ses clients.

IL OFFRE LES PLUS GRANDS AVANTAGES AUX JOBBERS ET AUX MARCHANDS.

Ceux qui s'adresseront à lui trouveront dans son magasin, à bas prix, toute espèce de marchandises sèches d'excellente qualité et des derniers genres.
1oct—M

☞ Nous avons transféré notre bureau du No 25 au No TROIS de la rue Tchoupitoulas.
Nile-Orléans, 1er octobre 1865.
1oct—6f THUS & GWARTNEY.

CLASSES DU SOIR.

DES Cours d'Anglais, de Français, d'Espagnol, de Mathématiques, de Tenue des Livres, de Physique et Chimie, de Mécanique et de Dessin ont lieu tous les soirs, de 6 à 9 heures, à l'Ecole Française, Anglaise et Espagnole, rue des Remparts, 140.
Anglais—MM. MacCarthy et Carraveau.
Français—MM. Caron, Alexis, Gailes.
Espagnol—M. Thauvin.
Mathématiques et Tenue des Livres—M. MacCarthy.
Physique, Chimie et Mécanique—M. de Montluzin.
Prix: $6. 3oct—M&S

DEMANDE DE PENSION ET DE CHAMBRE.

ON DEMANDE, pour un monsieur, sa dame et son fils, la pension et des chambres de devant, à proximité des chars. On donnera et exigera des recommandations. S'adresser, pendant une semaine, à la boîte 271, bureau de Poste. 5oct—

CHEVRE PERDUE.

PERDU dans la journée de mardi 3 du courant, une chèvre toute noire, ayant le bout des pattes et le bout de la queue tout blancs. Une récompense de cinq piastres sera donnée à celui qui la ramènera au No 190, rue des Français [illegible]. 5oct—2

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, deux maisons après la rue du Canal, près du Lopez.
26 sept—3m

A. F. McLAIN, M. D. D. D. S.
15, RUE BARONNE,
Nouvelle-Orléans.

Etant de retour à la Nlle-Orléans, après une courte absence, annonce à ses amis et au public qui pourraient avoir besoin de ses services qu'il a repris l'exercice de sa profession de dentiste. 3oct—1m

AVIS D'EXPRESS.

A. J. BALDWIN, de SOUTH LOUISIANA EXPRESS, annonce à ses amis et au public qu'il vient de faire un arrangement avec la COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL, et qu'il est maintenant prêt à recevoir et expédier
LES LETTRES, L'ARGENT,
les PAQUETS DE VALEUR et les MARCHANDISES en Louisiane, à

Brashear City,	Lafayette,
Pattersonville,	Grand Côteau,
Centreville,	Opelousas,
Franklin,	Washington,
Jeannerette,	La Nouvelle Ibérie,
	St Martinville.

Pour les prix, s'adresser au bureau de la COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL,
4 oct—1m Rue de la Commune, Nos 120 à 122

EUGENE TOURNE. E. NEUBERGER.
Bureau d'Encan et de Commission.

TOURNE & NEUBERGER.
ENCANTEURS & ESTIMATEURS.
158, rue Commune.

Ventes de coton, d'épiceries, marchandises, propriétés foncières, actions, esclaves, meubles, &c. &c.
Ventes au dehors sur la demande.
REFERENCES:
Alfred Moulton, B. de Goicouria & Co,
Armand [illegible], F. J. [illegible].
J. & J. Tardos. 5oct—4

VIN ROUGE

En débarquement du navire LES BONS FILS, de Bordeaux—
40 barriques vin rouge F. F.
[illegible] do do CASTILLON,
[illegible] do do ST OULOMBE.
A vendre par
E. BORDELOIS,
5oct—4 No 41, rue Vieille-Levée.

MAGASIN DE
CHAPEAUX DE MODE, D'Evans
Rue du Camp, No 62, à une porte des Bureaux du Picayune.
Vente en Gros et en Détail.

LE stock de marchandises est des plus complets et est fait de ce qu'il y a de mieux et dans le dernier genre. Le propriétaire ayant une expérience de plus de vingt ans dans cette ville, il croit pouvoir fournir à sa clientèle et au public des articles qui satisferont tous les goûts, de la meilleure qualité, et qu'il vendra à des prix modérés. Les acheteurs sont priés de venir en juger par eux-mêmes. 5oct—1m

A VENDRE

UNE machine à vapeur de la force de douze chevaux, en excellent état. La chaudière est en très bon état et neuve. Pour plus ample information, s'adresser au bureau de M. F. LEVASSEUR, No 111 Promenade Carondelet, Vieux-Carré. 5oct—6

NOTICE.

Les membres de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane sont priés de se réunir vendredi, six courant, à huit heures du matin, au local de la loge de la Parfaite Union, rue des Remparts entre St Philippe et Dumaine, pour célébrer le neuvième anniversaire de la société. Les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du Président. C. E. BAGOT.
OSCAR MOREAU, Secrétaire 5 oct—1f

GUSTAVE A. BREAUX,
AVOCAT,

A repris l'exercice de sa profession et se trouve au bureau de ROBERT MOTT, No 36, rue du Camp.
1 oct—3m

VINS, EAU-DE-VIE,
Liqueurs, Comestibles, etc.

S. QUEYROUZE a l'honneur de faire savoir à ses amis et au public en général qu'il a transféré son magasin du No 7 rue St Louis, au No 17 de la même rue.

Léon Queyrouze profite de cette occasion pour faire savoir à ses amis et connaissances qu'il est de retour en cette ville depuis quelques jours et qu'il tient son bureau dans le local ci-dessus mentionné. 2sept—1m

VINS DE BERGASSE.

Cent barriques en magasin et sous les clefs de la Douane à vendre par
BLANCHIN & GIRAUD,
2 oct—7 60 Vieille Levée.

AUX CORDONNIERS.

Le soussigné a besoin de bons ouvriers pour faire des chaussures d'hommes et de femmes.
A. STIEWEL,
Marchand de chaussures,
5oct—2f Rue du Canal, No 188

AVIS DE SOCIETE.

Nlle-Orléans, 1er oct. bre 1865.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour le COURTAGE DU COTON sous la raison FERRIDAY, BAUDIER & WOLKHART, au No 37 de la rue Carondelet.
J. C. FERRIDAY,
ci-devant Oakford & Ferriday.
V. BAUDIER.
J. WOLKHART,
5oct—1m ci-devant avec A. S. Cammack.

S. M. DARBY, JR.,
(Ci devant de la maison DARBY & TREMOULET)
FACTEUR DE COTON
—ET—
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
Rue de la Vieille-Levée, No 37—Nouvelle Orléans.
Accepte les affaires de commission. Il sollicite l'appui de ses anciens amis et du public. 5oct—1m

CHANGEMENT DE LOCAL.

☞ J. P. BOISSEAU, encanteur, a transporté son magasin des Nos 27 & 29 de la rue des Magasins, coin Gravier, au vaste édifice No 51 de la rue Gravier, entre les rues Tchoupitoulas et Nile Levée. Il sollicite la continuation de la confiance qu'on lui a accordée. 5oct—2

AVIS.

☞ Il le capitaine, ni les consignataires du navire français Bons Fils, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
Nlle-Orléans, le 1er Octobre 1865.
A. BOCHEREAU & Co,
16 & 18 rue St. Louis.
1oct—3

JOHN C. BLOHM,
Encanteur et Marchand commissionnaire.

Se charge de toutes les ventes de marchandises sèches, habillements, chapeaux, bottes, souliers, et autres marchandises.

Il se charge également des ventes de cargaisons, des ventes de dehors, et fait des avances libérales sur les consignations. 1er oct—1m

A VENDRE

CENT arpents de PLANTS DE CANNES sur la BATTLE GROUND PLANTATION, à cinq milles en-dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, dans la paroisse de St Bernard. S'adresser à
1er oct— BOWES, GARNES & HARRISON,
26 rue Carondelet.

C. E. GIRARDEY, NICHOLAS HOBY.
C. E. GIRARDEY & CO.,
(ci-devant de la maison J. A. Beard & Co)
Encanteurs de propriétés foncières,
EXCHANGE PLACE, Nos 21 et 23,
Entre les rues Conti et Bienville, [illegible]
[illegible]

Se chargent de l'achat [illegible] à vente et de louage de [illegible] comme par le passé, reçoivent les [illegible] et font toute espèce de ventes et [illegible] strictement confidentiellement l'appui du public.
1er oct—1m.

SPECTACLES.
THEATRE DE L'OPERA.

MARDI, 10 octobre 1865.
GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL donné par MM. Oliveira et Gruning, assistés par MM. Aug. Davis et Kreba, vocalistes; MM. Schoenhold, Simper, Dantonet et Korbel, instrumentistes.
Prix d'entrée $1 50—Les portes seront ouvertes à 7 h. Le Concert commencera à huit heures.—On peut se procurer des billets au bureau du théâtre, de neuf à trois heures. 6—ct—5

Théâtre des Variétés.

VENDREDI soir, 6 octobre.
SWEETHEARTS AND WIVES, comédie en trois actes.—Le spectacle se terminera par THE FOOL OF THE FAMILY vaudeville.
Le spectacle commencera à 8 heures.

Académie de Musique.
RUE ST CHARLES.

SPALDING, ROGERS & BIDWELL—Propriétaires.

Vendredi soir, 6 Octobre 1865.

Première représentation, à la Nlle Orléans, de THE ITALIAN PRIDE, drame nouveau de J. Gano Lory en cinq actes, écrit expressément pour Mlle Ella Long et qui n'est joué maintenant que par ELLA WREN NESBITT.

Vestis Ella Wren Nesbitt
La MAZURKA, dansée par Rose et Kate Wood.

SAMEDI—Grande représentation à MIDI. Le soir, bénéfice d'adieu d'Ella Wren Nesbitt et dernière représentation de la troupe dramatique. Wren dont l'engagement— la plus remarquable qu'il y ait jamais eu lui en été—expire lundi soir.

La troupe composée des meilleurs artistes des principaux théâtres du Nord et de l'Ouest et engagée expressément pour l'Académie, est partie de New York par le steamer Guiding Star.

L'ouverture de l'Académie aura lieu aussitôt après son arrivée. 6 oct

MECHANIC'S INSTITUTE,
Rue Dryades, entre Canal et Commune
BAL DE CHARITE,

DONNÉ par Mme MURPHY présidente de la Société de Bienfaisance de l'Union, au bénéfice des Familles souffrantes par cette Société.
Mercredi soir, 25 octobre.
Prix du billet.............................UNE PIASTRE.
☞ Billets chez M Sauvage, 61 rue Bourbon, et chez [illegible]

Marchandises sèches
A BON MARCHE.
AU
MAGASIN DU MARCHÉ TREME,
Situé au coin des rues
ORLEANS ET ROBERTSON.

M. ERNEST PRAGST,

De retour de New York, annonce à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il fera le LUNDI, 2 octobre, l'ouverture de
Son magnifique stock de
MARCHANDISES SECHES,
qu'il a choisi dans les meilleures manufactures du Nord, et qu'il offrira à UN BON MARCHE SURPRENANT, savoir:
1500 pièces INDIENNES américaines, depuis [illegible]
1000 do do françaises do
1500 POPELINES extra à [illegible]
Un magnifique choix de MOUSSELINES de LAINES, un assortiment complet de FLANELLES blanches, bleues, rouges et jaunes, MOLTONS, SATINETS, CASIMIRS, DOESKINS, DRAP bleu fin, Kentucky JEANS, COTONNADES, COUTIL à matelas, JUPES BALMORALS, CHALES noirs, en cachemire, mérinos et mousseline de laine, CHALES en laine de toutes qualités;
MANTEAUX paletots, SAUTE EN BARQUE en drap et en soie noire;
HOODS, NUBIAS et BONNETS pour messieurs et pour dames;
CHEMISES et CALEÇONS en mérinos, cotonnades et flanelle;
BAS ET CHAUSSETTES pour hommes, femmes et enfants, en laine et en coton;
MOUCHOIRS DE POCHE de toutes les qualités;
PORTEMONNAIES, GANTS, PEIGNES en ivoire, le fil et écailles, ÉPINGLES à CHEVEUX, COLS et MANCHES en toile et en mousseline. RUBANS de tout genre, CORSETS et BOUCLES;
Un magnifique lot de BIJOUTERIE et beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer.
P. S.—Nous engageons les marchands de la campagne et les modistes, à venir visiter notre stock, persuadés qu'ils trouveront du bon marché à faire. 3oct—

EN déchargement du navire français Bons Fils, de Bordeaux et à vendre par
A. BOCHEREAU & CO,
16 et 18, rue St Louis.
150 barriques vin rouge, St Emilion,
[illegible] do do Libourne,
[illegible] do do Blaye,
[illegible] do do Blanquefort,
[illegible] do do do
25 barriques vin blanc,
10 caisses champagne,
30 huitièmes eau de vie Taillasson,
200 paniers champagne Klee & Co.
1er oct—6

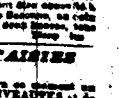

A vendre quelques bonnes habitations dans les environs de la ville. Quelques-unes sont à des prix modérés, avec des bâtisses résidences et cottages, ainsi que des lots et des terres dans la ville.
Un des fonds à placer sur bonnes hypothèques.
JUSTE FONTAINE,
5 oct—3 Courtier, No 30 Passage de la Bourse.

A VENDRE une excellente "BAR ROOM" avantageusement située et faisant de bonnes affaires. Le propriétaire étant sur le point de quitter le pays l'offre à bon marché. C'est une chance pour les hommes entreprenants. JUSTE FONTAINE,
5 oct—3 Courtier, No 30, Passage de la Bourse.

Propriétés foncières et loyers de maisons.
JUSTE FONTAINE,
Courtier et agent, Passage de la Bourse, 30
Entre Douane et Bienville—Bureau No 2 au premier.

S'occupe de l'achat et de la vente de propriétés foncières, du louage des maisons, de la perception des loyers, du placement des fonds en résidences, de prêts et placements de fonds &c. Les titres de ventes ou d'achats sont authentiques. 26 sept—1m

MODES.

MME ROBERT, récemment rue du Canal No 163, et à de transférer son magasin de modes au No 179 rue du Canal à côté du Christ Church entre Dauphine et Bourgogne. Les dames ainsi que les marchands de la campagne qui voudront bien la favoriser de leur clientèle trouveront dans son magasin un assortiment varié et choisi de modes nouvelles, articles de fantaisie, tels que rubans, dentelles, mantilles, garnitures fleurs chapeaux de dames, chapeaux montés, articles de fantaisie &c. 1er oct—1m

AVANCES.

WHEELER & SHEPHERD, marchands commissionnaires, rue Carondelet, No 11, sont prêts à faire des AVANCES LIBÉRALES sur le coton consigné à leurs amis de Liverpool. 1sept—1m

Avis.

LE Dr. TEUDEAU, étant de retour en ville, va reprendre l'exercice de sa profession. Sa résidence est au No 261, rue du Canal. Il peut être consulté à son Bureau, au Dispensaire de la rue Bourbon, au coin des rues Bourbon et Gravier, de midi à deux heures, tous les jours les dimanches exceptés. 1sept—1m

MODES ET FANTAISIES
NOUVELLES

LA MAISON DERSES débute par ce moment un grand assortiment d'articles de NOUVEAUTES et de FANTAISIE concernant la toilette des dames et des enfants, tels que CHAPEAUX de tous genres, RUBANS de soie et de velours,
FLEURS ARTIFICIELLES,
PLUMES hautes nouveautés,
SOIERIES ET VELOURS,
BRODERIES nouvelles,
PARURES POUR MARIEES et autres,
DENTELLES ET BLONDES haute nouveauté
PASSEMENTERIE RICHE,
RESILLES ET GANTERIE.
toutes les fournitures à l'usage des Modistes, qu'elle vend aux prix les plus réduits.
RUE BIENVILLE, No. 42, au premier.
Nlle-Orléans, 20 septembre 1865. 1sept—3m

Avis.

TOUS ceux qui ont des réclamations contre la succession de LOUIS FALC sont priés d'avoir à les présenter au soussigné, curateur de la succession, dans les dix jours qui suivent.
J. E. BLANCHARD, avocat,
No 12, Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.
26 sept—10f

VINS.

EN déchargement du navire français BONS FILS, venant de Bordeaux, et à vendre par
A. BOCHEREAU & CO.
Nos 16 et 18 rue St. Louis.
400 caisses vins rouge St-Estèphe
do do des Hospices.
1sept—6f

LE FOURNEAU DE CUISINE
CHARTER OAK,
LE MEILLEUR DONT ON SE SERVE.

A vendre par
RICH BROS & Co,
Rue du Camp, Nos 59 et 61.
RICH BROS & Co,
Rue Tchoupitoulas, No 203.
RICH BROS & Co,
Rue des Magasins, No 505, Côte Quartier.

Seule agence pour la vente des célèbres fourneaux de cuisine.
1sept—1 MP